



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX STAGES & EXAMENS

(A retourner avec le règlement et les documents annexes à l'organisateur du stage)

STAGE FINAL & EXAMEN DU MONITORAT FÉDÉRAL 1^{ER} DEGRÉ

FREJUS DU SAMEDI 22 AU SAMEDI 29 AVRIL 2017 INCLUS.

NOM: Prénoms:.....

Date de Naissance: Lieu:

Adresse:

.....

Tél. Dom.: Tél. Portable:

Courriel:

Nom du Club:

N° Fédéral du Club:

N° de la licence: Date du Certificat Médical:

Personne à prévenir en cas d'incident: Tel:

Cout :	Membre du comité AURA Rhône-Alpes Auvergne	Extérieur au comité AURA Rhône-Alpes Auvergne
Stage & Examen:	700,00 EUR	850,00 EUR
Examen seul:	350,00 EUR	500,00 EUR
Stage seul:	400,00 EUR	550,00 EUR

Je désire m'inscrire: (cochez la case correspondante)

au stage & examen

à l'examen seul

au stage seul (stage pédagogique MF1 en situation)

Date limite d'inscription : 22 FEVRIER 2017 (le nombre de places est limité à 15 candidats)

Pièces à fournir impérativement avec le dossier:

- copie de la carte RIFAP (décision du CDN, Janvier 2009)
- copie du diplôme de Niveau IV, Guide de Palanquée ou d'un diplôme admis en équivalence
- copie du permis bateau côtier (UC10)
- copie du stage initial (UC1, UC2 & UC3)
- une photo d'identité qui peut aussi être transmise par voie de courriel
- le règlement par chèque à l'ordre du Comité FFESSM RABA / CTR

A l'ouverture du stage vous devrez être en possession des documents suivants:

- licence FFESSM en cours,
- l'original du certificat médical signé par un médecin fédéral ou CES du Sport et d'une validité de moins de un an à la date du dernier jour de l'examen.
- carte RIFAP originale
- carte de niveau de Guide de Palanquée
- l'original du permis côtier.
- le livret pédagogique avec les UC4, UC5, UC6 & UC7

Renvoi du bulletin d'inscription, des documents obligatoires et du règlement à:



Marc PARENT

Les Bois
73410 Saint Ours

Tél. Portable

06 86 60 31 61

Courriel :

maparent@wanadoo.fr

Cher Ami(e) plongeur(se),

Voici la fiche d'inscription pour le Stage Final et l'Examen du Monitorat Fédéral 1^{er} Degré qui se déroulera à FREJUS.

Je t'invite à retourner le 1er feuillet de ce document accompagné du règlement et des documents nécessaires à la constitution de ton dossier à Marc PARENT, responsable et organisateur de ce stage, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus.

Pour information, le règlement ne sera encaissé que la semaine qui précédera le début du stage.

Le coût du stage & examen ou de l'examen seul comprend:

- la pension complète au Vacancier de Fréjus
- les plongées au CIP de Fréjus
- la carte CMAS

ils ne comprend pas le trajet Aller et Retour de ton domicile à Fréjus.

Des informations concernant l'organisation du stage te seront transmises au cours des semaines qui précéderont l'ouverture du stage, mais aussi, tous les documents seront accessibles sur le site internet de la CTR. (*rubrique calendrier*)

Site Web CTR : <http://ffessm-rabactr.com>

Remarques:

- les candidats licenciés sur le comité FFESSM RABA sont prioritaires
- le nombre de stagiaire est limité à 15
- les inscriptions seront enregistrées en fonction de la date de réception du dossier complet
- les dossiers incomplets ne seront pas retenus jusqu'à l'obtention des documents requis
- l'ensemble des originaux seront demandés en début de stage.

L'organisation d'un stage comprend, de la part de la CTR, des réservations auprès des structures locales de plongée, de restauration et d'hébergement. Cela impose des engagements qui deviennent fermes et définitifs à un mois, voir plus, de l'ouverture du stage. Ainsi tu comprendras qu'une annulation de ta part dans cet intervalle de temps coûte à la CTR. De fait, et face aux dépassements de budget que nous ont généré des annulations tardives, **toute annulation dans le mois qui précède le stage sera facturé comme s'il avait été réalisé.**

Reçois nos meilleures salutations fédérales et sportives.
l'équipe CTR.